

Appel à candidature
Résidence-mission en milieu rural
à l'association La Source-Villarceaux,
sous le thème : « Bestiaire et mythologie »
Année 2015/2016

La Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France propose au territoire francilien d'accueillir des artistes en résidence dans le cadre d'une « résidence mission ». Ces résidences s'inscrivent dans divers champs artistiques.

Dans le cadre de ce présent appel à projet, il est recherché un artiste, résidant en France, dont la recherche et la production s'inscrivent dans le champ de la création contemporaine.

Nous sollicitons un artiste plasticien, développant une pratique de peinture et de volume.

Dans ce document nous nommerons cet artiste, le Résident.

La résidence-mission : cadre général

1. Enjeux et objectifs de la résidence-mission

- permettre au plus grand nombre d'appréhender la création contemporaine en provoquant la rencontre avec une démarche artistique forte, en lien avec un réseau de lieux culturels,
- développer l'esprit critique par le biais de la discussion et d'échanges,
- contribuer au développement culturel et artistique du territoire,
- mettre en place une éducation artistique associant les jeunes, les familles et les habitants d'un territoire,
- réduire les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture.

2. Une co-construction artistique et culturelle

La résidence-mission est organisée à des fins d'éducation artistique et culturelle, quel que soit l'âge des participants. Elle repose sur une pleine disponibilité du Résident, durant six mois, ainsi que sur une diffusion importante de son œuvre déjà accomplie et disponible, en lieux dédiés ou non. Cette diffusion s'envisageant en amont, pendant et éventuellement après la période de résidence. La résidence-mission ne se confond nullement avec une résidence de création puisqu'il n'y a ni enjeu de production personnelle ni commande d'œuvre.

Pour le Résident il s'agit, plus particulièrement, de s'engager dans une démarche éducative donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime ainsi que les processus de création qu'il met en œuvre (réflexion, expérimentation, réalisation). Cette mise en évidence s'appuie sur des formes d'intervention ou d'actions très variées se différenciant, toutefois, des traditionnels ateliers de pratique artistique régis par un tout autre cahier des charges et aux finalités différentes.

Ces actions sont à considérer comme autant de « gestes artistiques », préparés en amont avec divers acteurs culturels, sociaux, éducatifs déjà impliqués dans le domaine des arts visuels ou tout simplement désireuses de s'y inscrire.

Ces actions se menant en temps scolaire ou hors scolaire, sur les temps de loisirs des habitants, ont pour objectif de permettre à un grand nombre de personnes d'acquérir une expérience originale et sensible de l'œuvre. Ces actions peuvent avoir lieu aussi bien au sein des établissements scolaires, de centres sociaux, de centres de loisirs, de structures culturelles que dans l'espace public ou tout autre site qui paraîtra approprié au Résident et à ses partenaires locaux.

3. Déroulement

Au cours des toutes premières semaines de la mission, le Résident rencontre les différents acteurs de la commune et des communes environnantes qui le souhaitent. Il peut s'agir aussi de professionnels de l'action sociale, de la culture, des collectivités ayant aussi une action en direction de l'enfance, la jeunesse mais aussi du public relevant du champ social. Ceci afin de permettre à ces équipes d'appréhender au mieux la démarche artistique de l'artiste.

Ces rencontres peuvent revêtir des formes extrêmement variées afin d'éviter tout caractère répétitif. Elles peuvent également être très collectives, en croisant différents types de professionnels (enseignants, animateurs de centres de loisirs, responsables d'associations d'un même quartier, par exemple). Ces professionnels sont également invités à évoquer avec le Résident la manière dont ils aimeraient faire percevoir sa présence, ainsi que celle de son œuvre, aux habitants jeunes et moins jeunes, dont ils ont la responsabilité. Il s'agit alors d'évoquer de simples pistes pouvant être empruntées pour ce faire.

Au cours de la Résidence se construisent également entre le Résident et les différentes équipes de professionnels désireuses de s'impliquer définitivement, toutes sortes d'actions à mener en direction des enfants et des jeunes. Il s'agit de ces « gestes artistiques » évoqués précédemment et qui se conçoivent le plus souvent possible en prenant la structure de loisirs ou à vocation sociale ou les établissements scolaires pour unité de référence, et non la seule classe ou le seul groupe.

Ces « gestes artistiques » sont également conçus en tenant particulièrement compte des contextes d'exercice des différents professionnels concernés, de leurs différents degrés d'implication possibles ainsi que de ceux des enfants ou des jeunes dont il a la responsabilité.

Tout au long de ces six mois de résidence-mission, cela a déjà été précisé, l'œuvre déjà accomplie de l'artiste et disponible à la diffusion, est largement présentée en lieux culturels spécialisés mais aussi en lieux qui ne le sont pas. Les modes d'exposition comme de médiation de ces productions sont aussi variés et renouvelés que possible, ils tendent également à l'innovation.

Une résidence-mission à La Source-Villarceaux

1. Contexte

L'association La Source- Villarceaux est située à l'ouest du département du Val-d'Oise, dans la zone rurale du Vexin français, à l'intérieur du Parc Naturel Régional du Vexin.

Le Parc est géré par un Syndicat Mixte qui regroupe la Région Ile-de-France, les Départements du Val d'Oise et des Yvelines, les 99 communes et 9 Communautés de Communes adhérentes. Le Parc est un outil de gestion et d'aménagement au service d'un territoire et de ses habitants. Il met en œuvre un projet de développement harmonieux et équilibré, basé sur la préservation de ses patrimoines naturels, culturels et bâtis.

2. La Source-Villarceaux

En 1991, le peintre Gérard Garouste, de renommée internationale, constatant l'isolement culturel et social des jeunes en milieu rural, a créé avec des éducateurs du département de l'Eure, la première association La Source à La Guéroulde (Eure).

Depuis 2002, à la demande du Conseil Régional d'Ile-de-France et du Conseil général du Val-d'Oise, La Source-Villarceaux est installée dans le Domaine de Villarceaux sur la commune de Chaussy (Val-d'Oise) et, plus particulièrement, sur le territoire du Vexin Français.

Depuis 2012 les sites d'Annonay et de Dinard sont également ouverts.

Les quatre associations développent une action sociale, éducative et culturelle pour permettre aux personnes en situation d'exclusion de retrouver une image positive et valorisante d'elles-mêmes, grâce à l'expression artistique.

Les différentes actions de La Source-Villarceaux s'articulent autour de trois pôles

- **le pôle social**, par une animation auprès des enfants et des familles, en lien avec les travailleurs sociaux du département,
- **le pôle éducation**, par l'accueil de classes, pour développer l'éducation artistique et la démarche créative des élèves, en lien avec le conseiller pédagogique en arts visuels du Val-d'Oise,
- **le pôle artistique**, afin de promouvoir dans le Vexin, particulièrement isolé, une programmation annuelle d'expositions d'art contemporain, et permettre à de jeunes artistes de bénéficier de résidences sur le site de Villarceaux.

Spécificités de l'association La Source-Villarceaux

▪ S'engager contre l'isolement rural : Le transport et l'extériorisation

L'association répond à la problématique de l'isolement rural par des solutions de transport adaptées :

- location de cars pour la réalisation de sorties culturelles en famille et pour la venue du public scolaire sur le site,
- équipement de 2 minibus de 9 places pour le transport des enfants dont les parents ne sont pas motorisés ou pour toutes autres animations et ateliers en faveur du public de l'association.
- extériorisation des ateliers dans les écoles, les maisons de quartiers, les associations du département.

Le transport des enfants assurés par l'équipe de l'association est indispensable pour permettre aux familles isolées géographiquement et sans moyen de locomotion de participer aux activités culturelles proposées. Le constat du manque de transport en zone rurale est récurrent. La durée des circuits s'étend de 1 heure à 1h30 le matin comme le soir. Ces transports sont également proposés pour les ateliers adultes. Les trajets couvrent un secteur sur un rayon de 30 kilomètres et sont assurés pour 16 enfants. Lors de ces trajets, nous maintenons un contact permanent avec les parents qui nous confient leurs enfants. Ces échanges réguliers contribuent à la qualité de l'accueil des enfants et au renfort du lien parent-enfant avec la structure.

Les projets d'extériorisation permettent aux institutions éloignées de profiter du savoir-faire de l'association. Les animateurs et les artistes se déplacent et travaillent sur le site. Cette mobilité permet de lutter contre l'isolement rural et le manque de transport.

▪ Mener des actions transversales : Le partenariat et la médiation

L'idée majeure du projet de la Source-Villarceaux est de rapprocher les structures artistiques des structures socio-éducatives, l'artiste du travailleur social et de l'enseignant, le tout au bénéfice d'un projet qui relie l'éducatif, le pédagogique et l'artistique.

L'animateur de l'équipe de La Source-Villarceaux est chargé de la mise en place de l'atelier et de la médiation entre l'artiste, le partenaire et le groupe d'enfants.

L'animateur coordonne et assure l'adéquation du projet de l'artiste avec la spécificité du groupe concerné. Son rôle de médiateur est reconnu par les artistes et les partenaires qui s'appuient sur sa compétence.

L'association est la seule structure dans le département du Val d'Oise, en zone rurale, à mettre en place des actions transversales au niveau social, éducatif et culturel, accueillant un public très large (petite enfance, jeunesse, adulte, en difficulté ou non, scolaire de la maternelle au secondaire).

Aussi par la diversité de ses actions et de son public elle est repérée par les institutions et les habitants du département.

▪ **Valoriser la cellule familiale : Les vernissages, les expositions et l'implication parentale**

Les vernissages se préparent à la fin de chaque session d'atelier, le groupe se retrouve et prend le temps d'établir un bilan : impressions, vécu, sentiment des enfants, degré d'appréciation de l'activité, regard posé sur la création collective et individuelle. Cette dernière séance de l'atelier est très importante dans la dynamique de groupe et prépare le temps du vernissage.

C'est ainsi que le vendredi ou le dernier mercredi du trimestre, à 15 heures, les enfants, les artistes et les animateurs accueillent les parents. Le vernissage est un événement privilégié où les enfants « s'exposent » en prenant la parole pour présenter l'œuvre collective. La présence régulière des parents, à la fin de chaque atelier, favorise la valorisation individuelle de l'enfant, ainsi que celle de la famille, et nous permet d'évaluer le degré de satisfaction des uns et des autres.

L'association encourage une participation étroite des différents partenaires pour organiser la venue des parents au vernissage. Les travailleurs sociaux, souvent présents, peuvent ainsi échanger avec les familles autour de la réussite de leurs enfants.

Le dernier vernissage de l'année a lieu à l'automne pour présenter tous les travaux des enfants face aux œuvres des artistes qui les ont accompagnés en atelier. Cette exposition annuelle est un moment « phare » pour l'association, les familles, les enfants et nos partenaires du Val-d'Oise.

Chaque occasion d'exposition des œuvres des enfants est diffusée aux parents et ils sont invités à s'y rendre.

Enjeux et objectifs de la résidence mission à la Source-Villarceaux

L'enjeu de cette résidence est de développer un outil de proximité au service d'une action culturelle. Elle permettra de favoriser une relation vivante des différents publics à la création littéraire.

Cette résidence a pour but également de développer des actions envers différents publics du territoire du Parc Naturel du Vexin, associé aux activités de différents acteurs culturels et sociaux (associations, bibliothèques, écoles, centre de loisirs, hôpitaux, offices de tourisme, mairies...), le Résident se trouve au centre d'un projet original, mené avec une diversité de partenaires, dans un travail de création et d'échanges à travers la mise en place de divers ateliers.

1. L'association se propose de mettre en place en lien avec le Résident, différentes actions sur le territoire concerné :

- 1 atelier des mercredis après-midi avec le public social de l'association,
- 1 atelier des jeudis après-midi avec la mairie de Chaussy et les activités périscolaires,
- 2 ateliers avec des établissements scolaires du Vexin,
- 1 atelier adultes avec le support d'une association ou d'un service,
- 2 ateliers de vacances scolaires avec le public social de l'association en lien avec des partenaires culturels,
- 1 atelier en lien avec une structure sociale et/ou culturelle,
- 1 à 2 sorties familiales, ou spectacles en lien avec le travail du Résident.

Tous ces projets dont le but est de faire accéder le plus grand nombre à la création contemporaine peuvent prendre différentes formes.

Il est primordial de travailler en lien avec les partenaires politiques du territoire afin de concrétiser et de valoriser l'importance et la richesse du lien d'un artiste avec la population d'un territoire.

2. Pilotage de la résidence mission

Un comité de pilotage sera mis en place pour le choix de l'artiste ainsi que pour le suivi du projet durant le temps de la résidence, il sera composé :

- d'un représentant de la DRAC Ile -de- France,

- de 2 représentants de l'Education Nationale du 95, le conseiller technique des projets culturels du 1^{er} et du second degré et un conseiller pédagogique en art visuel,
- d'un représentant du PNR,
- de 2 représentants de l'association La Source-Villarceaux : le directeur et le responsable Coordination.

Il a pour mission de guider le Résident dans sa découverte du territoire, de veiller aux bonnes conditions de son séjour et de son travail, d'organiser la diffusion de ses œuvres, de faciliter les rencontres avec les groupes de professionnels et d'aider à la réalisation des actions.

3. Période et durée de la résidence

La durée de la résidence-mission est de 6 mois (de janvier à juin 2016), il est prévu quelques dates de réunions de novembre à décembre 2015 afin de préparer les objectifs et les projets de la résidence.

4. Conditions financières et moyens mis à disposition

- Le Résident sélectionné pourra profiter du lieu de résidence situé au domaine de Villarceaux qui comprend un studio aménagé de 50 m² et un atelier de 40 m².
- Le Résident doit être autonome dans ses déplacements et disposer, obligatoirement, **d'un véhicule personnel et du permis B**

Le Résident sélectionné bénéficie d'une allocation de résidence d'un montant de 14 500 € brut et de 500 € pour ses frais de déplacement.

5. Cadre juridique

Un contrat de résidence mission spécifiant les engagements respectifs des parties concernées sera effectué avant le début de la résidence.

6. Candidature

Peuvent faire acte de candidature tout artiste professionnel résidant en France. L'artiste candidat doit avoir à son actif une production conséquente, et être en mesure de s'impliquer pleinement dans ce type particulier d'action que représente la résidence-mission.

L'artiste doit maîtriser l'usage oral de la langue française.

Eléments à fournir :

- un dossier artistique (présentant notamment un ensemble d'œuvres représentatif de la démarche de l'artiste-candidat),
- un curriculum vitae,
- une note faisant état d'une expérience similaire qui explicitera les liens créés entre l'artiste et la population,
- une liste des œuvres disponibles à des fins d'expositions pendant ou après le temps de résidence avec les contraintes techniques et financières, afférentes à leurs présentations : stockage, engagements techniques, assurances ...
- une note d'intention relative au projet développé par l'association La Source-Villarceaux, accompagnée d'un budget prévisionnel adéquat,
- un planning de ses disponibilités entre novembre 2015 et juin 2016.

L'ensemble du dossier est à adresser pour le

1^{er} octobre 2015 (inclus)

A l'association La Source-Villarceaux
Domaine de Villarceaux
95710 Chaussy
Tel: 01 34 67 78 83
Mail: lasourcevillarceaux@wanadoo.fr

7. Sélection

Les différentes candidatures reçues seront examinées par le comité de pilotage (et /ou sélection) auxquels pourra être adjoint des institutions ou organismes experts.

Dans la deuxième quinzaine d'octobre :

Les candidatures retenues donneront lieu à un entretien tenu par le comité de pilotage (et/ou sélection) permettant au candidat(e), d'explicitier sa démarche artistique et culturelle.

Les dossiers non retenus pour un entretien recevront la réponse par courrier.

Dans la première quinzaine de novembre le résultat de la sélection finale sera communiqué oralement aux candidat(e)s.

A partir de cet échange le Résident retenu devra se rendre disponible pour **deux ou trois réunions préparatoires avec l'équipe de l'association La Source-Villarceaux** afin d'affiner les projets et perspectives de sa résidence mission.

La résidence démarrera effectivement le 1^{er} janvier 2016.